

Remise du rapport d'Olivier Saillard sur le patrimoine et la mode

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a reçu le rapport d'Olivier Saillard relatif à la mission sur le patrimoine de la mode en France qui lui a été confiée en octobre 2016.

Ce rapport dresse un état des lieux des collections de mode détenues au sein de 32 musées et de 12 fonds patrimoniaux privés des maisons de mode.

Ce rapport confirme le rôle majeur de la France et de Paris en matière de création de mode et relève l'implication croissante des maisons de mode dans la préservation de leur patrimoine et les richesses parfois méconnues des collections des musées en région. Il souligne néanmoins la fragilité de ces collections en raison des disparités de moyens et d'expertise pour restaurer ou entretenir ce patrimoine.

A la suite de ce rapport, la ministre a d'ores et déjà décidé de mettre en œuvre les mesures suivantes pour préserver, enrichir et valoriser le patrimoine de mode :

- **Création d'un Fonds Mode au sein de la collection du Centre national des arts plastiques.** Il se traduira par l'acquisition de 5 pièces de créateurs à chaque saison afin de permettre la constitution d'un fonds représentatif de la création contemporaine. Les pièces acquises pourront faire l'objet de prêts pour des expositions temporaires en France et à l'étranger ou de mises en dépôt dans des musées ;
- **Création d'un label « Patrimoine français de la mode »** pour souligner l'exemplarité du travail de conservation de certaines maisons de couture et des marques ;
- **Lancement des premières rencontres professionnelles sur le patrimoine de la mode ;**
- **Recensement des collections des 32 musées** détenant des fonds de mode sur le portail du ministère dédié aux collections des musées de France « Joconde ».

Le rapport propose un certain nombre d'autres mesures particulièrement pertinentes (encourager les donations par les créateurs ou les collectionneurs, protéger par l'inaliénabilité tous les fonds de mode des collections publiques, soutenir la recherche dans le secteur de la mode, etc.) en cours d'expertise par les services du ministère.

A l'heure où se déroule le Festival international de mode et de photographie à Hyères, véritable illustration de la vitalité des créateurs, la ministre souhaite que ce projet de valorisation du patrimoine de mode intègre la création qui s'exprime chaque saison, à l'image de celui constitué par la Villa Noailles depuis 30 ans.

Elle tient à remercier Olivier Saillard pour le travail accompli, avec l'aide de Sylvie Roy, chargée d'études documentaires au Palais Galliera, musée de la Ville de Paris et saluer tous ceux, publics et privés, qui y ont contribué.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr